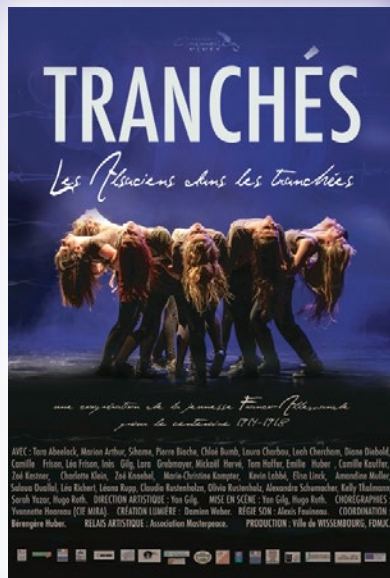


Pays de Wissembourg

Journal d'information de la Communauté de Communes



LES TRANCHES:
un spectacle
présenté par
la jeunesse
franco-allemande
qui a connu un
immense succès

joyeuses fêtes
et bonne année 2015

Pays de
Wissembourg



SOMMAIRE

Aménagement du territoire	3
Tourisme	5
Enfance et jeunesse	7
Cadre de vie et action sociale	10
Environnement – développement durable	11
Infos	12

Horaires d'ouverture au public
des bureaux de la communauté
de communes :

DU LUNDI AU JEUDI
DE 9H À 12H ET DE 14H À 17H
LE VENDREDI
DE 9H À 12H ET DE 14H À 16H

**Faites le plein d'informations
en consultant notre site
internet. Vous y trouverez
également le calendrier
des manifestations**

**[www.cc-pays-
wissembourg.fr](http://www.cc-pays-
wissembourg.fr)**



Nouvelles du Pays
de Wissembourg
Journal de la communauté de
communes – ISSN : 1635-9593
Directeur de la publication :
Serge Strappazon
Rédaction : Communauté
de Communes du Pays
de Wissembourg

Crédits photos : club vosgien / FDMJC /
communauté de communes du pays de
Wissembourg

Mise en page et impression :
Groupe Valblor - Illkirch 2014110709

Dépôt légal à la parution :
décembre 2014

Éditorial

L'année 2014 qui se termine a été marquée par les élections municipales et communautaires qui ont quelque peu modifié le paysage politique de notre communauté de communes du Pays de Wissembourg.

La nouvelle équipe est au travail et les projets sont au stade de l'élaboration pour que dès le printemps 2015 les grands choix et axes d'efforts se concrétisent par des actions fortes dans les domaines qui sont prioritaires :

L'économie bien sûr, un travail de fond est réalisé avec les différents acteurs locaux (entreprises, artisans, Conseil Général, chambres consulaires, etc) de manière à rechercher les pistes qui permettront de mener des actions très concrètes en faveur de l'emploi. Les aides à l'emploi par exemple sont nombreuses mais souvent méconnues. Il appartient à la communauté de communes, de par ses compétences en matière d'économie, de fédérer toutes ces énergies de manière à ce qu'elles profitent pleinement à notre territoire.

Le tourisme : un grand projet de valorisation de notre patrimoine, de notre terroir, de nos sentiers et sites remarquables est en cours d'élaboration. Il sera dévoilé au printemps dans ses grandes lignes pour une mise en œuvre graduelle dans les années qui viennent. Nous disposons de richesses naturelles, historiques et mémorielles nombreuses et variées. Elles sont autant d'atouts à mettre en valeur pour que les touristes restent plus longtemps dans notre pays où il fait bon vivre.

L'épanouissement de la personne où il reste beaucoup à faire malgré les nombreuses actions déjà engagées (animation jeunesse, petite enfance, personnes âgées, périscolaires, etc). Des réflexions sont en cours sur les aides à apporter pour le portage des repas, le transport à la demande... autant de projets qui méritent de voir le jour.

La mutualisation, ce grand projet indispensable car la situation économique est de plus en plus difficile. Nous étudions la mise en commun de moyens, de services d'expertise ainsi que les commandes groupées de matériels ou de services qui permettront de réaliser des économies d'échelle. Tous les moyens sont bons pour que le bénéfice en résultant profite à toutes les communes.

Enfin l'urbanisme et le développement durable : l'aménagement du territoire, l'aide aux particuliers pour l'habitat, le chauffage etc seront au cœur des actions du printemps prochain. Le développement durable, l'écologie : nous produisons par exemple des tonnes de déchets verts qui doivent être valorisés. Travaillons en circuit fermé pour produire du paillage ou du compost et générer ainsi des économies pour les communes. Un projet est à l'étude dans cette optique.

Vous voyez, les idées et le travail ne manquent pas.

Le printemps prochain verra également un événement important : un anniversaire, les vingt ans de la communauté de communes. Comme tout anniversaire ce peut être l'heure des bilans mais aussi l'occasion de dévoiler les programmes futurs. C'est donc ce que nous ferons à cette occasion.

Rendez-vous au printemps 2015 pour de plus amples informations.

Dans l'attente, les élus et le personnel communautaire se joignent à moi pour vous souhaiter de joyeuses fêtes de fin d'année en famille et dans la joie.

Excellente année 2015 avec, bien sûr, le plus beau des cadeaux, la santé.



Serge STRAPPAZON
Président

Bilan de fin d'OCM

L'Opération Collective de Modernisation du Commerce, de l'Artisanat et des Services, lancée sur le territoire en 2009, a pris fin cette année. Elle aura permis de soutenir 23 entreprises en leur allouant des aides individuelles pour un montant total d'environ 265 000 €. Ces aides sont destinées à la rénovation des locaux ou au renouvellement des outils de travail. L'OCM a également permis de soutenir et de dynamiser le commerce local par des aides dites de fonctionnement d'un montant d'environ 114 000 € (organisation de salon professionnel, journée portes ouvertes, sensibilisation auprès des jeunes, calendrier des pros, site internet d'ARCO 16, etc). L'ensemble des aides versées provient de comptes publics : Communauté de Communes du Pays de Wissembourg, Etat, Région Alsace et Conseil Général du Bas-Rhin.

Commerce local

Bonne nouvelle pour le commerce local de Wissembourg et du territoire ! Les associations ARCO 16 et le Groupement des Commerçants et Artisans de Wissembourg se sont rapprochés. La communauté de communes du Pays de Wissembourg s'engage à soutenir cette initiative qu'elle appelait de ses vœux depuis fort longtemps et continuera à soutenir le commerce local comme elle l'a toujours fait, dans une forme future qui reste à définir.



Zones d'activités économiques

La société RMR (Recyclage Markus Rieck) s'est portée acquéreur d'un terrain d'une superficie de 106.63 ares dans la zone d'activités économiques EST.

Alors que dans la zone d'activités économiques SUD EXTENSION c'est la société SCI HCB (représentée par les époux COSKUN) qui a acquis un terrain d'une superficie de 73,69 ares. A l'heure où la situation économique est plutôt morose sur le territoire de Wissembourg, nous souhaitons bon vent à ces deux entreprises.

Conformément à ce que nous avons annoncé dans notre précédente édition, la signalétique dans les zones d'activités économiques est désormais en place. Au total 10 portiques ont été installés par la société LACROIX SIGNALÉTIQUE, ceux-ci permettront aux entreprises d'être plus visibles et rapidement localisées. Les entreprises concernées ont participé à hauteur de 50% et nous les en remercions.



Pour toutes informations complémentaires, contactez :

Michèle GENTES par téléphone
au 03 88 05 35 52 ou par mail
m.gentes@cc-pays-wissembourg.fr

Aménagement du territoire

Contrat de territoire

Le contrat de territoire définit les aides apportées pour les trois prochaines années à venir (2015-2017) aux projets d'investissement des collectivités locales.

Deux types de projets sont soutenus, à savoir :

- ▀ les opérations d'intérêt local concernant un équipement de base communal dans les domaines tels que la voirie, les écoles, les édifices culturels, le petit patrimoine, etc. ;
- ▀ les projets structurants qui sont d'envergure intercommunale.

L'élaboration de ce document est réalisée par les services du Conseil Général et sera finalisée d'ici quelques jours, pour la fin de l'année.

Le bilan financier pour la période 2008-2014 sera consultable sur notre site internet d'ici janvier prochain, rubrique aménagement du territoire.

Mutualisation

Le contexte réglementaire oblige les établissements publics de coopération intercommunale, dès 2015, à mettre en œuvre un schéma de mutualisation pendant la durée du mandat électoral. Pour vos élus, il s'agit d'un axe fort de l'engagement politique, d'un moyen évident de faire *plus* avec *moins*. Comment ? En faisant des économies d'échelle ce qui aura pour conséquence de baisser les dépenses de fonctionnement ; en rentabilisant les investissements, en utilisant au mieux les matériels disponibles et en accroissant les taux d'utilisation des équipements, etc. Mais aussi en créant des services communs ; en rassemblant du personnel ; en transférant des compétences internes, etc. Il s'agit d'un travail de longue haleine pour lequel un groupe composé d'élus et d'agents territoriaux se réunit très régulièrement pour avancer sur le sujet.

Si vous souhaitez en savoir plus, un power point de présentation générale est consultable sur notre site internet dans la rubrique des documents téléchargeables.

Au cours de cette année, la communauté de communes a acquis un véhicule à benne ; non seulement celui-ci facilitera le travail quotidien de nos agents techniques mais il pourra également être mis à disposition des autres communes membres. Dans le cadre de la banque de matériel il pourra assurer le transport des chapiteaux pour les associations qui n'ont pas de tracteur à disposition (montant de l'investissement : 31 122,30€ TTC).



Enotourisme



Le parcours œnologique appelé W-Tour a été présenté à la presse fin juillet 2014. La particularité de ce parcours est qu'il est guidé par un GPS via un smartphone qui délivre en même temps des informations sur l'histoire, la vigne et la nature. Les informations sont données en français, allemand, anglais et néerlandais. Trois boucles sont proposées, l'une de 7 km, l'autre de 16 km et une petite de 3,5 km soit un total de 26,5 km balisés.

Pour les personnes non équipées de smartphone, il existe la possibilité de prêt de téléphone aux trois points de départ des balades : à l'office de tourisme de Wissembourg, au bureau d'information touristique du Weintor et à la Cave de Cleebourg.

Pour les familles avec enfants un parcours adapté a également été balisé et fait l'objet d'un «quizz junior» avec une récompense pour les gagnants.

Pour plus de renseignements, consultez le site de l'Office de Tourisme de Wissembourg



Parcours Club Vosgien

Schleithal : les nouveaux circuits pédestres inaugurés : suivez l'anneau jaune !

10 août 2014, 11 heures, la grande foule ainsi que nombre d'élus étaient au rendez-vous pour l'inauguration des différents circuits mis en place par le Club Vosgien de Wissembourg, infrastructure pédestre demandée par la communauté de communes du Pays de Wissembourg, réalisée dans le cadre d'un maillage du territoire.

En fait le maire Joseph Schneider avait concocté un « trois en un » en grande pompe, série d'inaugurations allant de la place de la mairie rénovée, les circuits pédestres avec leurs portique-carte, jusqu'au tout nouveau columbarium situé au chevet de l'église, le tout rehaussé par la prestation du groupe folklorique local.

Le Club Vosgien avait convié les marcheurs pour un tour inaugural dès 10 heures, tour qui devait, d'après les commentaires de participants locaux, révéler à plus d'un, des endroits et autres passages inconnus.

Après avoir dévoilé le nouveau portique et son plan de village et d'itinéraires, le maire a passé la parole à Roger Wassmer, responsable des itinéraires pédestres au sein de l'association du Club Vosgien, pour une présentation des possibilités de promenades ou randonnées nouvellement créées.

Quatre boucles possibles

Il s'agit d'une grande boucle de 8,5km qui porte le nom évocateur de « Lengs um's Dorf », précisant la possibilité de « circuits courts » baptisés « Im Ewerdorf » via une boucle ouest de 6,5km soit 1 h45 de marche ; une boucle de 7,5km (2h) via une boucle portant le nom de « Um's Unerdorf » et enfin une boucle centrale de 5km (1 h 15 de marche). Tous ces itinéraires prennent le départ place de la Mairie, permettant aux promeneurs de moduler leur sortie. Ces itinéraires sont balisés d'un anneau jaune et utilisables par tous les temps. Les différentes intersections sont équipées de panneaux directionnels très explicites et il existe un itinéraire balisé d'un triangle rouge permettant de rejoindre Seebach en 1 h30.

Tourisme

Serge Strappazon, Président du Pays de Wissembourg et maire de Cleebourg, dans sa prise de parole, a précisé que ces circuits ont été balisés de façon très professionnelle par des bénévoles du Club Vosgien, la communauté de communes, dans le cadre de sa convention avec le Club, ne prenant en charge que le matériel et les équipements, soit 1885€ TTC.

Un sympathique verre de l'amitié a clôturé cette journée d'exception.



Riedseltz : projet également réalisé fin octobre 2014

Riedseltz a été la troisième commune à s'être inscrite dans cette démarche de maillage. L'accord de réalisation a été signé le 13 janvier 2014 pour un montant de 2730€ TTC et porte au total sur 21 km de balisage.

Il s'agit, là aussi, d'une grande boucle de 8,5 km, baptisée « Riedseltzer Ring » au départ de la salle polyvalente, se dirigeant vers les vignobles de Riedseltz et de Steinseltz, pour effleurer ce dernier au niveau du rond-point Est avant de se diriger vers la lisière du Grossenwald pour revenir au parking par la ferme Kolb et la rue de la Chapelle. Un « circuit court » par le « Langenweg » réduit ce parcours de 2,5 km.

Viennent se greffer les liaisons vers Altenstadt par le Schafbusch, le hameau et les monuments du Geisberg ; vers le col du Pigeonnier via le Langenweg débouchant sur la RD 264, à côté de la Cave de Cleebourg et, enfin, vers la gare et Seebach (liaison déjà réalisée en 2012).

Une liaison complémentaire est à l'étude pour rallier Cleebourg par le Grossenwald et une mise en valeur du « Circuit des Cigognes » à ce jour non balisé. Le maillage sera alors parfait.



Climbach : projet 2015

La prochaine commune ayant décidé de se doter de circuits est Climbach. Cette jolie commune forestière est déjà traversée par deux sentiers de grandes randonnées, le GR 53 (rectangle rouge) et le GR 533 (rectangle jaune). Si le GR 53 traverse le village de part en part avant de prendre la direction de Wingen, le rectangle jaune ne fait que frôler la commune en passant par le Porche de la chapelle avant de remonter en montagne pour rejoindre le fossé antichars et le col du Pfaffenschlick.

Pour les circuits à créer, deux options semblent être retenues pour l'instant. La première desservant le sentier des bornes au Climbachberg ou Brissenthalertischkopf, faisant déjà état d'un descriptif à la disposition du public, le deuxième faisant le tour du village restant plutôt à hauteur de ce dernier. Ces projets restent à être peaufinés avant réalisation. A suivre donc...



Porche de la chapelle après restauration

Par ailleurs, la communauté de communes du Pays de Wissembourg a engagé depuis la rentrée une réflexion globale sur l'ensemble du territoire afin de renforcer le maillage existant d'itinéraires pédestres et cyclables. Il s'agit également de développer les aménagements ludiques, paysagers, artistiques, etc., dans le but d'augmenter l'attractivité et la lisibilité du territoire.

Enfance et Jeunesse

ACCUEILS PÉRISCOLAIRES, CANTINES, ACCUEILS DU MERCREDI ET ACCUEILS DE LOISIRS

La communauté de communes a doté son territoire des structures suivantes :

Trois accueils périscolaires :

Structures ouvertes les midis (y compris le mercredi midi) et le soir dès la sortie des classes et jusqu'à 18h30.

- » « Les P'tits Dragons » à Drachenbronn pour les enfants de Birlenbach, Bremmelbach, Cleebourg et Drachenbronn. Directrice : Nadine Schweighardt, tél. 03 88 09 79 03 ou 06 79 27 47 16.



- » « Les Lucioles » à Seebach pour les enfants de Hunspach et Seebach. Directrice : Anne Matter, tél. 03 88 06 77 57 ou 06 33 30 07 96.



- » « La Ruche » à Wissembourg pour les enfants d'Altenstadt, Weiler et Wissembourg. Directrice : Milène Benard, tél. 03 88 54 39 70 ou 06 87 92 48 86.

Nouveau depuis la rentrée 2014 : le périscolaire de Wissembourg est également ouvert le matin à partir de 7h et propose aux enfants de prendre un petit-déjeuner.



Trois cantines et garde du soir :

- » à Climbach
- » à Riedseltz pour les enfants d'Ingolsheim et de Riedseltz
- » à Schleithal



Les cantines scolaires fonctionnent de la même manière que les accueils périscolaires, soit le midi et le soir.

Administrativement elles sont gérées par le périscolaire de Wissembourg. Pour tout renseignement ou inscription vous pouvez contacter Stéphanie Boellinger au 06 70 69 82 00.

Trois accueils de loisirs des mercredis après-midi :

- » à Drachenbronn, avec possibilité de ramassage pour les enfants de Riedseltz et Ingolsheim ;
- » à Seebach avec ramassage à Schleithal ;
- » à Wissembourg avec ramassage à Altenstadt et Weiler.

Les accueils de loisirs (centres aérés) pendant les vacances scolaires :

- » à Wissembourg pendant les vacances d'automne, d'hiver, de printemps et 6 semaines en été
- » à Drachenbronn et Seebach, uniquement en été pendant 3 semaines

Les tracts sont distribués à chaque enfant, dans les écoles, environ 1 mois avant le début du centre. Ils sont également disponibles dans chaque accueil périscolaire ainsi qu'au siège de la communauté de communes. Les inscriptions se font à la semaine complète et le tarif dépend de votre quotient familial.

Enfance et Jeunesse

INSCRIPTIONS ET PROGRAMMES

Pour tous les accueils du territoire vous avez la possibilité d'inscrire vos enfants dès leur scolarisation en maternelle, en inscription permanente ou occasionnelle, midi et/ou soir, ainsi que les mercredis après-midi avec ou sans repas, en fonction des places disponibles.

Les programmes sont affichés dans les différentes structures. N'hésitez pas à venir les visiter. Si par exemple une activité du soir plaît à votre enfant, vous pouvez l'inscrire uniquement pour ce soir-là. Les tarifs tiennent compte de votre quotient familial.

Toutes les structures fonctionnent pour l'année scolaire 2014/2015 avec un projet pédagogique commun: «Vivre Ensemble» apprendre à accepter l'autre tel qu'il est. Ce projet est décliné sous différentes formes: chant, danse, slam, expression corporelle, vidéo, débat etc. Chaque structure adapte ce projet à sa manière. Par exemple, le handicap est mis en avant à Seebach tandis qu'à Wissembourg c'est une approche de la citoyenneté et à Drachenbronn on mise sur la découverte de l'Europe.



Colonie « nos jours heureux ! »



Julie Gonze (verrier au chalumeau, sculpture du verre à la flamme)



Ateliers chimie



Jardin de la culture 2014

RELAIS D'ASSISTANTS MATERNELS – QUOI DE NEUF ?

LES NOUVEAUX HORAIRES :

à Wissembourg à la Communauté de Communes :

Permanences :

lundi, mardi et jeudi : 13 h 30 à 16 h

Sur rendez-vous :

Lundi : 11 h à 12 h et 16 h à 17 h

Mardi : 11 h à 12 h

Mercredi : 8 h à 12 h

Jeudi : 16 h à 17 h

Vendredi : 8 h à 12 h

Permanence à la Mairie de Seebach :

Jeudi de 8 h 15 à 11 h 45

LES ACTIVITES D'EVEIL :

Depuis le 1^{er} janvier 2014, les activités d'éveil (danse, gym, bricolage, musique...) destinées aux enfants de 0 à 3 ans ont lieu tous les lundis et mardis de 9 h à 10 h 30 à Wissembourg (sauf pendant les congés scolaires).

VOUS POUVEZ VOUS INSCRIRE TOUT AU LONG DE L'ANNEE !

Consultation du programme des activités d'éveil et des rencontres en soirée sur le site de la communauté de communes, rubrique « enfance et jeunesse ».

Pour toutes informations complémentaires, contactez l'animatrice : Sylvie BEAU par téléphone au 03 88 05 35 64 ou par mail ram@cc-pays-wissembourg.fr



Enfance et Jeunesse

ANIMATION JEUNESSE

La Grande Guerre au-delà des frontières

«TRANCHES» le spectacle franco-allemand sur la Première Guerre Mondiale

Les jeunes français et allemands se sont rassemblés pour commémorer la Première Guerre Mondiale en préparant un spectacle exceptionnel « Les Tranches ».

Mêlant la danse contemporaine, le hiphop et le théâtre, cette représentation a abordé les difficultés rencontrées par les alsaciens ballotés entre deux pays et la question de l'identité nationale ou régionale qui a été soulevée au moment des recrutements massifs de soldats et lors des affrontements.

Une réalisation émouvante de la part des jeunes du Gymnasium et de la Musikhochschule de Germersheim et des membres de l'association Masterpeace Junior de Wissembourg soutenus par la compagnie Mémoires Vives.

La communauté de communes du Pays de Wissembourg remercie tous les jeunes qui se sont investis dans ce projet, ainsi que Bérengère HUBER, l'ancienne coordinatrice de l'Animation Jeunesse du Pays de Wissembourg, qui les a accompagné durant toute la période de préparation de ce spectacle. Nos plus vifs remerciements vont également à nos autres partenaires : la Ville de Wissembourg, la Ville de Germersheim, l'Eurodistrict REGIO PAMINA, la Conférence du Rhin Supérieur, l'Office Franco-Allemand pour la Jeunesse, l'Etat dans le cadre du Programme Européen Jeunesse en Action, le Conseil Général du Bas-Rhin, le Rectorat de Strasbourg, le Relais Culturel de Wissembourg, le Musée Westercamp et Amnesty International.



F'estival d'animations 2014

Pour la quatrième année consécutive le village d'été « F'estival d'animations » s'est installé au parc Stichaer à Wissembourg du 15 juillet au 15 août 2014.

Les nombreuses activités proposées ont attiré, comme les années précédentes, un public de tout âge.



Nouveau coordinateur de l'Animation Jeunesse du Pays de Wissembourg

A partir de janvier 2015 Jean-Michel ZOTTNER succédera à Bérengère HUBER au poste de coordinateur jeunesse. Nous lui souhaitons la bienvenue sur le territoire de la communauté de communes du Pays de Wissembourg.



Retrouvez toute l'actualité de l'Animation Jeunesse sur : www.animjeune-payswissembourg.fr

Facebook : AJP Wissembourg

Contacts : Arnaud RAKOTO, Animateur jeunesse, par téléphone au 06 87 76 30 68 ou par mail arnaud-ccpw@hotmail.fr

CITY STADE A OBERHÖFFEN LES WISSEMBOURG

Oberhoffen les Wissembourg a enfin son terrain multisports ! Comme 13 autres communes membres de la communauté de communes, sur un total de 16, les jeunes de la commune peuvent, depuis cet été, s'amuser et se dépenser physiquement sur ce terrain tout beau, tout neuf. On peut toutefois déplorer qu'à peine la structure ouverte au public, l'accès handicapé a été forcé et engendrera des frais de réparation.



Cadre de vie et action sociale

SENIORS EN VACANCES

En 2014 les seniors de notre territoire ont passé un agréable séjour au bord du Lac Lemán à Evian-les-Bains.

Grâce au renouvellement de la convention avec l'Agence Nationale pour les Chèques Vacances la communauté de communes propose pour la période du **20 au 27 juin 2015** un voyage à CUSSAC dans le Limousin.



A partir du 12 janvier 2015 vous pourrez contacter Anna KUBIAK par téléphone au 03 88 05 35 56 ou par mail a.kubiak@cc-pays-wissembourg.fr pour retirer le dossier d'inscription (date limite de dépôt des dossiers complets : 16 mars 2015).

Le nombre de places étant limité à 44, la priorité sera donnée aux personnes qui n'ont encore jamais participé au programme «SENIORS EN VACANCES».

Rappel :

Peuvent participer au programme «SENIORS EN VACANCES» les personnes retraitées ou sans activité professionnelle, âgées de 60 ans ou plus et habitant sur le territoire de notre communauté de communes (le seuil d'âge peut être ramené à 55 ans pour les personnes en situation de handicap. Sous réserve des places disponibles les personnes habitant en-dehors de notre communauté de communes seront également acceptées).

Programme du séjour à CUSSAC :

Chabatz d'Entrar! (Finissez d'entrer!)

Jour 1 : Arrivée au SOUFFLE VERT dans l'après-midi transport des bagages vers vos gîtes & chambres, présentation du séjour, apéritif d'accueil. Dîner et nuitée.

Jour 2 : Réveil musculaire en matinée par notre animateur diplômé. Déjeuner au centre et visite guidée du village martyr d'ORADOUR SUR GLANE, tristement détruit le 10 Juin 1944. Dîner et soirée de présentation régionale (vidéo).

Jour 3 : Journée à LIMOGES : Visite guidée d'une usine de porcelaine. Déjeuner au restaurant. Découverte de la dernière distillerie Limougeaude avec dégustation et balade en petit train à la découverte des quartiers historiques de la ville. Dîner et soirée pétanque.

Jour 4 : Balade commentée au cœur du bourg de CUSSAC ; après-midi sur site avec activités libres ou organisées et encadrées sur place (swim golf, tir à l'arc, randonnée pédestre, détente, jeu de piste au sein du village...). Dîner et soirée loto.

Jour 5 : Journée en PERIGORD VERT. Rencontre avec un trufficulteur et son chien « truffier » avec dégustation de beurre de truffes. Déjeuner au restaurant à BRANTÔME. Balade en bateau promenade à la découverte de la « Venise du Périgord ». Dîner et soirée folklorique.

Jour 6 : Découverte locale et artisanale autour du bois de Châtaignier (Vannerie & rencontre avec un « Feuillardier ») (30 km). Déjeuner au centre et visite des thermes gallo-romains de CHASSENON (45 km). Dîner et soirée grand jeu convivial.

Jour 7 : Réveil musculaire en matinée par notre animateur diplômé. Balade pédestre au départ du village vacances à la découverte des Bonnes Fontaines à dévotion de CUSSAC. Dîner et soirée belote.

Jour 8 : Départ après le petit déjeuner avec un panier repas.



RAPPEL Les subventions à ne pas manquer !

Vous prévoyez des travaux ! Rénovation de la toiture, remplacement des menuiseries extérieures, amélioration énergétique du logement, ravalement de façades, installation de panneaux solaires...

N'oubliez pas que la communauté de communes du Pays de Wissembourg subventionne ce type de travaux dans le cadre de la valorisation du patrimoine bâti et de l'amélioration de l'habitat.

Pour bénéficier de la subvention, **il est impératif de déposer votre dossier de demande de subvention AVANT le début des travaux.**

Pour tous renseignements complémentaires, vous pouvez prendre contact avec Carine FRITZ par téléphone au 03 88 05 35 50 ou par mail c.fritz@cc-pays-wissembourg.fr

DEBROUSSAILLAGE ZAE EST ET ZAE SUD EXTENSION

La communauté de communes du Pays de Wissembourg a entrepris le nettoyage des parcelles non vendues dans les zones d'activités économiques Sud-Extension et Est. Elle a confié les travaux au chantier d'insertion « forêt » de l'association REUSSIR. Une équipe de 8 salariés et d'un encadrant réaliseront ce travail durant les prochains mois. De cette façon, la communauté de communes réalise aussi un acte de solidarité.



COMPOSTAGE

La communauté de communes du Pays de Wissembourg se mobilise pour la promotion du compostage individuel depuis 2009. Pour faciliter l'engagement des personnes intéressées dans cette démarche, elle vend des composteurs en bois fabriqués par des travailleurs handicapés. Ceux-ci sont acquis au prix fort de 68€ et vendus aux particuliers au prix unitaire de 25€ grâce à la participation financière de l'ADEME, du Conseil Général du Bas-Rhin, du SMICTOM et de la communauté de communes du Pays de Wissembourg.

Pour l'avenir, il est envisagé de promouvoir le compostage « en pied d'immeuble » (pour les habitants vivant dans des collectifs), ainsi que celui des « moyens producteurs » (à savoir les hôtels, restaurants, traiteurs, cantines, hôpitaux, maisons de retraite, etc). Mais également de sensibiliser les entreprises et prestataires de service à la gestion des déchets verts.

Dans ce cadre notre collectivité étudie actuellement la possibilité de mettre en place **une plateforme de compostage collectif**. Celle-ci permettra, en circuit fermé, et pour les communes dans un premier temps, de valoriser les déchets verts en produisant du paillage et du compost.

Pour tous renseignements, prendre contact avec Stéphanie SCHMITTER par téléphone au 03 88 05 35 71 ou par mail s.schmitter@cc-pays-wissembourg.fr.

FUSION DES SOUS-PREFECTURES DE HAGUENAU ET WISSEMBOURG

Mise en place d'une permanence dans les locaux de la communauté de communes du Pays de Wissembourg

Dans le cadre de la rénovation du réseau des sous-préfectures des régions Alsace et Moselle, le Ministre de l'Intérieur s'est prononcé favorablement, courant juin 2014, à la fusion des sous-préfectures de Haguenau et Wissembourg à compter du 1^{er} janvier 2015 avec notamment le transfert des agents et des missions précédemment exécutés sur le site de Wissembourg vers le site de Haguenau.

Cependant, afin d'assurer l'interface entre les usagers et les élus du secteur d'une part, et la continuité du service public avec la présence effective des services de l'Etat sur Wissembourg d'autre part, une permanence sera assurée au sein des locaux de la communauté de communes du Pays de Wissembourg avec la présence d'un agent tous les jours ouvrables de 8h30 à 12h et de 13h à 17h pour l'accueil du public. À cet effet une convention de mise à disposition vient d'être signée. La communauté de communes mettra également à disposition une salle de réunion pour les réunions susceptibles de se tenir sur le secteur à l'initiative du Sous-Préfet, à l'effet d'être au plus près des préoccupations des élus locaux.

LA GENDARMERIE RECRUTE

S'ENGAGER EN TANT QUE POMPIER VOLONTAIRE



L'unité territoriale de Wissembourg est composée des sapeurs-pompiers :

- ▀ du centre de secours principal de Wissembourg, qui a fêté ses 200 ans cette année,
- ▀ des sections de Schleithal, Seebach, Cleebourg, Drachenbronn/Birlenbach, Riedseltz/Ingolsheim et Steinseltz/Oberhoffen-les-Wissembourg.

Cet ensemble représente un effectif d'environ 120 sapeurs-pompiers volontaires et 1 sapeur-pompier professionnel, assurant gardes et astreintes dans ces différents casernements. Ils distribuent les secours sur le territoire de la communauté de communes, voire au-delà.

Afin de pérenniser son action, l'unité territoriale de Wissembourg recrute ! Femmes et hommes âgés de 16 ans au moins et désireux de vivre une aventure humaine unique, sont les bienvenus pour renforcer les rangs et aider à garantir un service public de qualité pour les concitoyens.

Pour tout renseignement, prendre contact avec le chef de l'unité territoriale de Wissembourg, le Lieutenant Frank AGOGUÉ, au 03 88 94 05 28 ou directement au centre de secours principal de Wissembourg, au 5 rue Vauban.

PARKING DE COVOITURAGE



Le Conseil Général du Bas-Rhin poursuit sa politique de développement du covoiturage avec la création d'une aire de covoiturage sur le parking du Match, rue de la pépinière, à Wissembourg.

En partenariat avec le supermarché Match, **10 places réservées au covoiturage** sont disponibles sur le parking près de la station-service.

Gratuites et accessibles 24h/24, ces places sont idéalement situées pour les travailleurs frontaliers. L'emplacement est localisable grâce à un panneau de signalisation « covoiturage ». L'accès est également balisé par une signalisation directionnelle.

Plus de 50 aires de covoiturage existent actuellement dans le Bas-Rhin, elles sont répertoriées sur le site dédié au covoiturage du Conseil Général : www.bas-rhin.fr/covoiturage.

Ce site permet aussi de mettre en relation conducteurs et passagers qui souhaitent partager leurs trajets ! Plus de 1 000 inscrits sont déjà recensés. Pourquoi pas vous ? Economique, écologique et conviviale, adoptez la covoiturage attitude !

